



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 27 juillet 2021

COVID-19 :

Une augmentation de l'épidémie très préoccupante en Martinique

L'épidémie de COVID-19 poursuit sa brutale accélération en Martinique.

Freiner le virus apparaît d'autant plus urgent, que la population Martiniquaise est moins immunisée, globalement plus âgée, et donc plus fragile, que celles des régions où le Covid-19 a davantage circulé et où le taux de vaccination est plus important.

Le nombre de cas positifs continue à augmenter rapidement, passant de 2 257 cas en semaine 28 à **3 537 cas en semaine 29**. Le taux de positivité s'élève à 16,4 % et le taux d'incidence atteint 986/100 000 habitants.

La flambée épidémique a un impact majeur sur le système de santé.

Cette hausse se répercute sur le nombre d'accueils aux urgences, en hospitalisations et en réanimation : le CHUM a atteint un niveau de saturation.

Depuis le début de la campagne de vaccination en Martinique, **52 334** personnes ont un schéma vaccinal complet (1^{ère} et 2^{ème} doses), soit **16.14%** de la population des + de 12 ans. 12 229 personnes supplémentaires sont entrées dans la démarche de vaccination depuis le 12 juillet soit un cumul de 23,1 % de la population âgée de plus de 12 ans.

Le rythme de la vaccination doit absolument être accéléré pour ralentir la circulation du virus dans l'île.

Il est plus que jamais nécessaire de rappeler à tous la responsabilité individuelle et collective de se protéger, les uns et les autres, de toute contamination par le respect strict des mesures et gestes barrières, par l'isolement en cas de symptômes ou de contacts identifiés avec un cas positif et par la vaccination.

Face à ces indicateurs préoccupants, le préfet de la Martinique et le directeur général de l'ARS poursuivent les consultations avec les élus et les acteurs sociaux économiques. De nouvelles mesures seront annoncées dans les prochains jours afin de freiner la propagation de l'épidémie.

Contact presse préfecture : Bureau de la Communication Interministérielle
communication@martinique.gouv.fr

Contact presse ARS : Direction de cabinet - Cellule communication
Tél : 06 96 82 24 75 – Mél : ars-martinique-communication@ars.sante.fr
www.martinique.ars.sante.fr